

# MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE

## MENTION : DROIT DES AFFAIRES

### FORMATION

Au cours de leur année de M1, les étudiants suivent le premier semestre à HEC et le second à l'Ecole de droit de la Sorbonne avec des enseignements portant sur le droit fiscal et le droit des affaires.

En M2, la formation repose sur un tronc commun de matières de droit des affaires et de droit fiscal, complété par une spécialisation en droit fiscal approfondi ou en droit des sociétés, selon que l'étudiant entend devenir fiscaliste ou non. Ainsi, tous les étudiants acquièrent-ils une compétence en droit fiscal et en droit des affaires puis choisissent de se spécialiser en droit fiscal ou d'adopter un profil plus « Fusions & acquisitions ».

Au titre du tronc commun obligatoire pour tous les étudiants du M2, les étudiants suivent un cours de Fiscalité approfondie des affaires, de Droit des contrats et technique contractuelle, de Droit de la restructuration des sociétés en difficulté, de Capital risque et de Compliance ainsi que deux cours dispensés en anglais (Internal market, European and french competition Law).

Au titre du module de spécialisation en droit fiscal, les étudiants du M2 suivent un cours de Gouvernance fiscale de l'entreprise, de Fiscalité personnelle du dirigeant et de l'actionnaire, de Gestion fiscale des sociétés holding, de Droit fiscal international et de Contentieux fiscal interne, international et européen.

Au titre du module de spécialisation en droit des sociétés, ils suivent un cours de Droit européen et international des sociétés, de Droit financier, de Droit approfondi des sociétés et de Stratégie des groupes de sociétés ainsi que différents Séminaires dispensés par des avocats en droit des sociétés.

### PROFIL REQUIS

L'admission en M1 est réservée aux étudiants titulaires d'une licence en droit obtenue brillamment. Sont prises en compte les notes obtenues dans les matières pertinentes (intro au droit, droit constitutionnel, droit des obligations, droit des biens, droit des affaires, droit des sociétés)

Le processus d'admission se déroule en deux temps : l'examen du dossier par une commission qui prend en compte l'excellence académique puis un entretien organisé par HEC en français et en anglais.

Il n'y a plus d'admission directe en M2 sauf pour quelques étudiants du Magistère de droit économique de l'Ecole de droit de la Sorbonne.

### PRINCIPAUX DEBOUCHES

Cabinets d'avocats spécialisés en droit fiscal ou en droit des affaires et services juridiques et fiscaux des grandes entreprises.

### CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :  
Vœux de poursuite en M2 (étudiants de P1) :  
**Du 24 mars au 02 mai 2025**  
<https://voeuxm2.univ-paris1.fr/>

Candidature en M2 (étudiants hors P1 et hors mention droit des affaires) :  
**Du 02 mai au 20 mai 2025**  
Procédure dématérialisée : E candidat  
<https://droit.panthéonsorbonne.fr/pole- formations/departement-masters-droit-prive/candidature>

### RESPONSABLE DE LA FORMATION

François-Xavier Lucas  
Professeur des Universités

12, place du Panthéon  
Bureau 415 & 416  
75005 Paris

[scol-M2prive.eds@univ-paris1.fr](mailto:scol-M2prive.eds@univ-paris1.fr)

Téléphone : +33 1 44 07 79 92/ 81 08/ 80 19

# M2 DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire encadré		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE 1 :</b>			1	10	
Cours obligatoire	Droit des contrats et technique contractuelle	30		1	5
Cours obligatoire	Droit de la restructuration des sociétés en difficulté	30		1	5
<b>UE 2 :</b>			4	20	
Cours obligatoire	Internal market	18		1	5
Cours obligatoire	Compliance	18		1	5
Cours obligatoire	European and french competition Law	30		1	5
Cours obligatoire	Capital risque	9		1	5
<b>Total</b>		<b>135</b>			<b>30</b>
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>135</b>			
<b>Semestre 4</b>					
<b>UE 1 :</b>			1	5	
Cours obligatoire	Fiscalité approfondie des affaires	30		1	5
Cours facultatif	Comptabilité	15		1	2
<b>UE 2 :</b>			5	20	
<b>1 parcours au choix</b>					
<b>Parcours fiscalité</b>					
Cours obligatoire	Gouvernance fiscale de l'entreprise	15		1	4
Cours obligatoire	Fiscalité personnelle du dirigeant et de l'actionnaire	15		1	4
Cours obligatoire	Gestion fiscale des sociétés holding	30		1	4
Cours obligatoire	Droit fiscal international	30		1	4
Cours obligatoire	Contentieux fiscal interne, international et européen	15		1	4
<b>Parcours sociétés</b>					
Cours obligatoire	Droit européen et international des sociétés	30		1	4
Cours obligatoire	Séminaires avocats en droit des sociétés	15		1	4
Cours obligatoire	Droit financier	15		1	4
Cours obligatoire	Droit approfondi des sociétés	15		1	4
Cours obligatoire	Stratégie des groupes de sociétés	30		1	4
<b>UE 3 :</b>				3	5
Cours obligatoire	Mémoire de recherche ou Wintercourse			3	5
	Stage obligatoire de 3 mois minimum			VAL	
<b>Total</b>		<b>255</b>			<b>30</b>
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>255</b>			
<b>Total annuel</b>		<b>390</b>	<b>0</b>		<b>60</b>
<b>Volume horaire annuel étudiant</b>		<b>390</b>			
<b>Volume horaire annuel étudiant</b>		<b>375</b>			

Attention : ces plaquettes ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation